Image not found or type unknown

Rupture de cdd pour un faux cdi

Par **Eli12**, le **24/03/2017** à **08:07**

Bonjour,

En février dernier j'ai démissionné de mon contrat en alternance avec mon entreprise, la formation ne me plaisant pas. Lors de la rupture du contrat j'ai dit avoir trouvé un CDI mais j'ai signé ce cdi que 3 semaines après ma rupture de contrat du 06/02/2017.
Aujourd'hui mon ancien employeur me demande un justificatif de cdi datant du 07/02/2017.

Je voudrais savoir ce que je dois faire et si je risque quelque chose.

Merci par avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés